



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

salles de cinéma

Question écrite n° 9198

Texte de la question

M. Jean-Claude Lenoir appelle l'attention de M. le ministre de la culture et de la communication sur le seuil de places au-delà duquel une autorisation d'urbanisme commercial est nécessaire pour ouvrir un complexe cinématographique. Actuellement, ce seuil est fixé à 800 places. Or de nouveaux opérateurs envisagent de créer des complexes d'à peine moins de 800 places à proximité des centres commerciaux situés à la périphérie des agglomérations. Ces nouvelles salles risquent de servir de produit d'appel pour les centres commerciaux et ainsi de déstabiliser les cinémas implantés au cœur des villes, qui assurent quotidiennement l'animation et la diffusion culturelles et dont l'équilibre économique est déjà très précaire. Il lui demande en conséquence si le Gouvernement envisage d'abaisser, par exemple à 300 places, le seuil de passage en CDEC pour les complexes cinématographiques.

Texte de la réponse

L'honorable parlementaire a bien voulu attirer l'attention du ministre de la culture et de la communication sur les inquiétudes manifestées par la Chambre syndicale des cinémas de Normandie concernant l'arrivée d'opérateurs issus de la grande distribution dans le secteur de l'exploitation cinématographique. A cet égard, il apparaît essentiel que le cinéma ne soit pas utilisé comme un produit d'appel pour d'autres activités commerciales. Dans cette perspective, la législation actuelle devra être une nouvelle fois modifiée. Un projet de texte visant à renforcer les conditions d'autorisation des nouveaux équipements, tant pour les projets de création (seuil fixé à 300 fauteuils) que pour les demandes d'extensions d'établissements cinématographiques, a été préparé après consultation des organisations professionnelles concernées. Après validation interministérielle, il sera soumis à l'examen du Parlement dans le cadre d'une prochaine loi susceptible d'accueillir ces nouvelles dispositions.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Lenoir](#)

Circonscription : Orne (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 9198

Rubrique : Arts et spectacles

Ministère interrogé : culture et communication

Ministère attributaire : culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 décembre 2002, page 5070

Réponse publiée le : 10 février 2003, page 1023